



LETTRE DU MAIRE D'INFORMATION COMMUNALE

Chère Jalioromaine, cher Jalioromain,

Par ce courrier, je tiens à vous solliciter sur un projet important qui concerne notre commune. J'aurais aimé pouvoir échanger lors d'une réunion publique mais les mesures sanitaires en vigueur me contraignent, une nouvelle fois, à communiquer à distance.

En avril 2020, Mme la docteure DINU, seule médecin de la commune, a déposé sa dédite. Dès mon élection du 25 mai 2020, j'ai cherché des solutions et rencontré des professionnels afin de pallier ce manque de médecin traitant sur notre commune. Nous avons anticipé une arrivée de médecin(s) en bloquant le local de La Poste ainsi que le cabinet du docteur DINU pour avoir la possibilité de réaliser une maison médicale de 150 m². A ce jour, les multiples sollicitations n'ont pas abouti malgré l'appui des médecins des communes alentours et l'énergie consacrée à ce dossier.

L'accès à la santé est un véritable service public rendu à notre village et reste une des priorités de ce mandat. J'ai œuvré avec l'ensemble de ma majorité à d'éventuelles alternatives comme devenir une annexe de la maison de santé de TIGNIEU, accueillir d'autres praticiens pour déclencher une attractivité sur la maison médicale. Nous avons réalisé une banderole mise sur un rond-point à l'occasion du Tour de France. Cette banderole, toujours présente, a alerté des journalistes de France info, chaîne sur laquelle j'ai pu témoigner de notre situation ce 31 janvier dans le 18-20h. Nous avons aussi interpellé le département afin de les informer sur notre potentiel d'accueil.

En juin dernier, je vous ai sollicités avec un questionnaire pour notre passage en zone d'intervention prioritaire (ZIP).

Par arrêté du 27 décembre 2021, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a cartographié notre Territoire de Vie-Santé (TVS) de Charvieu-Chavagneux en Zone d'Action Complémentaire (ZAC) pour la médecine générale. Nous étions précédemment en zone de vigilance. Cette nouvelle qualification permet malgré tout aux médecins de bénéficier d'aides de l'ARS à l'installation, certes moindre qu'une Zone d'Intervention Prioritaire, mais plus que précédemment.

Trouver un médecin aujourd'hui, est quasi impossible pour une commune rurale comme la nôtre, d'autant plus que, désormais, les médecins préfèrent se regrouper. Pour autant, je souhaite vous **exposer un nouveau projet et d'avoir votre retour.**

Des médecins urgentistes proposent d'installer **un pôle d'urgence à Saint Romain de Jalionas.** Ces médecins ont déjà l'expérience d'installation de ce type de pôle. Ce pôle pourrait vous recevoir 7 jours sur 7 de 10h00 à 22h00, si votre médecin est absent ou si vous avez une urgence médicale. Il ouvrirait avec un médecin, une infirmière, une aide médicale.

Dans un second temps un second médecin, un kinésithérapeute et des spécialistes avec lesquels nous sommes en négociation pourraient rejoindre ce pôle. Je suis conscient que ce n'est pas un médecin traitant que je vous propose mais un service d'urgence. Il faut noter que ce type de pôle constitue **une véritable attractivité pour des médecins traitants.**

Ce service serait accessible aux communes environnantes et nous allons rayonner un peu plus vers l'extérieur. Le potentiel bâtiment serait constitué de modules couvrant environ

200m². Son installation se ferait derrière la mairie et un réaménagement urbain serait effectué au fur et à mesure de sa montée en charge.

Une réelle relation de confiance s'est construite avec les praticiens de ce projet qui reconnaissent mon engagement et ma volonté de les accueillir.

Ce service d'urgence **pourrait démarrer rapidement**. En effet, en attendant la mise à disposition du terrain, les praticiens accepteraient de s'installer dans les locaux de la poste qu'ils ont visité ce 1^{er} février.

Fidèle à ma feuille de route, j'ai besoin de votre retour avant de prendre ma décision. Je souhaite éviter que ce pôle s'installe loin de notre village si nous ne répondons pas rapidement, et ne peux attendre que les réunions publiques soient à nouveau sans risque sanitaire pour échanger avec vous directement. Ce projet sera présenté lors du Conseil Municipal du 22 février.

Merci donc de formuler votre avis à distance, en utilisant le questionnaire joint, disponible en mairie ou sur notre site. Il est à retourner dans la boîte aux lettres de la mairie ou à déposer à l'accueil ou à adresser à **contact@mairiestromaindejalonas.fr**.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de la suite qui sera donnée à ce projet.

Jérôme GRAUSI

Maire



✂

SONDAGE PROJET « PÔLE D'URGENCE MEDICALE »

Suite à la communication faite sur le projet de **pôle d'urgence médicale**,

Etes-vous **POUR** ou **CONTRE** la venue d'urgentistes sur notre commune ?

Avez-vous des remarques, des questions ?

.....
.....
.....
.....

COORDONNEES (facultatives)

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :

Tel : **Mail :**

*A retourner **AVANT LE 21 FEVRIER** dans la boîte aux lettres de la mairie ou à déposer à l'accueil ou à adresser à **contact@mairiestromaindejalonas.fr***

Imprimé par Dauphiné Repro 04 72 46 06 66 - Ne pas jeter sur la voie publique



Mairie de Saint Romain de Jalionas
52 rue du Stade - 38460 SAINT ROMAIN DE JALIONAS
Tél. : 04.74.90.76.01. – Fax. : 04.74.90.86.95.
Mail : **mairie.stromaindejalonas@wanadoo.fr**
Site : **saintromaindejalonas.fr**